

Burundi : la ligue ITEKA "définitivement" radiée de la liste des ASBL

@rib News, 03/01/2017 â€“ Source Xinhua La Ligue burundaise des droits de l'homme "ITEKA" (honneur en franÃ§ais) a Ã©tÃ© "dÃ©finitivement" radiÃ©e de la liste des "Associations Sans But Lucratif" (ASBL) Ã“uvrant sur le territoire burundais depuis le 21 dÃ©cembre dernier, selon une ordonnance ministÃ©rielle publiÃ©e mardi Ã Bujumbura. Le ministre burundais de l'IntÃ©rieur et de la Formation Patriotique Pascal Barandagiye accuse cette derniÃ¨re d'Ãªtre "rÃ©cidiviste dans son action de ternir l'image de marque du pays et Ã semer la haine et la division de la population burundaise".

Le ministre Barandagiye avait pris le 10 octobre dernier une dÃ©cision portant "suspension provisoire" de cinq ASBL burundaises dont la ligue ITEKA, aprÃ¨s avoir reprochÃ© Ã leurs activitÃ©s de "ne pas Ãªtre en conformitÃ© avec leurs objectifs consignÃ©s dans leurs statuts, mais d'Ãªtre plutÃ´t de nature Ã perturber l'ordre et la sÃ»retÃ© de l'Etat". Les quatre autres ASBL dont les activitÃ©s ont Ã©tÃ© suspendues Ã titre provisoire, sont la Coalition de la SociÃ©tÃ© Civile pour le Monitoring Electorale (COSOME), la Coalition Burundaise pour la Cour PÃ©nale Internationale (CB-CPI), l'Union Burundaise des Journalistes (UBJ) et SOS-Torture/Burundi. Selon le ministre Barandagiye, malgrÃ© la mesure de suspension provisoire contre elle, la ligue ITEKA "n'a pas cessÃ© ses agissements pour lesquels elle avait Ã©tÃ© suspendue". Le 15 novembre 2016, la ligue ITEKA et la FÃ©dÃ©ration Internationale des Droits de l'homme (FDIH), ont publiÃ© un rapport conjoint intitulÃ© "RÃ©pression aux dynamiques gÃ©nÃ©ralistes au Burundi". Le lendemain de la sortie de ce rapport, le gouvernement burundais par le canal du ministre en charge des Droits Humains, Martin Nivyabandi, avait dÃ©noncÃ© et fustigÃ© son contenu en lui reprochant de revÃªtir un "vernissage politique" non fondÃ© sur des faits avÃ©rÃ©s et objectifs conformes Ã des rÃ©alitÃ©s vÃ©rifiables sur terrain. Le 19 octobre 2016, le ministre Barandagiye a signÃ© une ordonnance ministÃ©rielle portant radiation dÃ©finitive de cinq autres ASBL burundaises. Il s'agit du Forum pour le Renforcement de la SociÃ©tÃ© Civile (FORSC), du Forum pour la Conscience et le DÃ©veloppement (FOCODE), de l'Action ChrÃ©tienne pour l'Abolition de la Torture (ACAT), de l'Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes DÃ©tenues (APRODH) et du RÃ©seau des Citoyens Probes (RCB). Ces cinq ASBL ci-dessus ont Ã©tÃ©, depuis le 26 avril 2015, Ã l'avant-garde d'un mouvement dÃ©nommÃ© "halte au 3Ã¨me mandat" en opposition Ã une nouvelle candidature de l'actuel chef d'Etat burundais Pierre Nkurunziza, Ã l'Ã©lection prÃ©sidentielle burundaise du 21 juillet 2015.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});